

**« La franc-maçonnerie dans l'Europe napoléonienne. De l'échec de l'Europe maçonnique française a la transformation de la société des maçons »**

Éric Saunier

Conseil scientifique : Miguel Guzmán-Stein (Universidad de Costa Rica), José Antonio Ferrer Benimeli (Universidad de Zaragoza), Margaret Jacob (University of California Los Angeles), María Eugenia Vázquez Semadeni (University of California Los Angeles), Eduardo Torres Cuevas (Universidad de La Habana), Céline Sala (Université de Perpignan), Roberto Valdés Valle (Universidad Centroamericana "José Simeón Cañas"), Andreas Önnarfors (University of Leiden), Carlos Martínez Moreno (Universidad Nacional Autónoma de México)

Editor: Yván Pozuelo Andrés (IES Universidad Laboral de Gijón)

Director: Ricardo Martínez Esquivel (Universidad de Costa Rica)

Adresse web : [rehmlac.com/](http://rehmlac.com/)  
E-mail : [info@rehmlac.com](mailto:info@rehmlac.com)  
PO Box : 243-2300 San José, Costa Rica

**Date de réception: 26 Octobre 2010 - Date d'acceptation: 13 Janvier 2011**

**Mots-clefs:**

Bonaparte, "Grand Empire ", "Europe maçonnique française ", instrumentalisation, Philanthropie

**Keywords**

Bonaparte, "Great Empire", "Europe French Masonic", instrumentation, philanthropy

**Résumé**

Pour des raisons liés au retard dans le domaine de l'histoire sociale qui a longtemps caractérisé les historiographies de la Franc-maçonnerie et de la période napoléonienne, l'étude de la Franc-maçonnerie européenne sous le Premier empire est restée jusqu'à il y a très peu de temps le parent pauvre de la recherche maçonnique, la rareté des études ayant pour effet regrettable de produire une image trop facilement acceptée, celle d'une franc-maçonnerie qui, par son fonctionnement, aurait été à la fois parfaitement instrumentalisée en France et dans les satellites européens où fut construit ce Grand Empire maçonnique dont l'histoire reste à écrire. Présentée à l'occasion du Bicentenaire de la naissance du Grand Orient d'Italie à Milan en mai 2005, cette communication a pour objectif de montrer la nécessité de porter un regard différent sur cette période. Nombre de travaux récents sur ce sujet montrent en effet que, loin de cette vision canonique, l'étude des pratiques des francs-maçons initiés dans les loges entre 1804 et 1815 donnèrent naissance à des modes de comportements politiques et sociaux variés, prouvant de fait que la période napoléonienne doit être moins regardée comme un temps d'instrumentalisation que comme un moment durant lequel les identités maçonniques nationales surent s'affirmer.

**Abstract**

For a long period of time, the slow modernization of social history characterized the masonic historiography and the Napoleonic period. This paper was presented on the bicentenary of the Grand Orient of Italy in Milan in May 200 and it aims to show the need to target a different perspective on this period. In this regard, several recent studies on this topic show that far from the canonical view, the study of the practices of the Masonic lodges initiated between 1804 and 1815 gave birth to new types of diverse social and political behavior, showing in fact that the Napoleonic period should rather be seen as a time when Masonic national identities were established rather than as a period of manipulation.

© Éric Saunier et REHMLAC.

Éric Saunier. Français. Docteur en Histoire. Professeur UFR des Lettres et Sciences Humaines, Université du Havre, France. E-mail : [eric.saunier@wanadoo.fr](mailto:eric.saunier@wanadoo.fr).

Cité dans :

Academia.edu

AFEHC. Asociación para el Fomento de los Estudios Históricos en Centroamérica

Departamento de Filosofía de la Universidad Centroamericana “José Simeón Cañas”

Dialnet (Universidad de la Rioja)

Directorio y recolector de recursos digitales del Ministerio de Cultura de España

Google académico

Latindex. Sistema Regional de Información en Línea para Revistas Científicas en América Latina, el Caribe, España y Portugal. Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)

Nuevo Mundo. Mundos Nuevos

REDIAL. Red Europea de Información y Documentación sobre América Latina

SID. Sistema Integrado de Documentación. Universidad Nacional de Cuyo

UBO. Revues en ligne. Service Commun de Documentation, Université de Bretagne Occidentale

Universia. Biblioteca de Recursos



Type de licence  
« Attribution-Noncommercial-Share Alike »

## « La franc-maçonnerie dans l'Europe napoléonienne. De l'échec de l'Europe maçonnique française a la transformation de la société des maçons »

Éric Saunier

*« Il a été infiniment sage de diriger les sociétés maçonniques, puisqu'on ne pouvait les proscrire. Le vrai moyen de les empêcher de dégénérer en assemblées illicites et funestes a été de leur accorder une protection tacite, en les laissant présider par les dignitaires d'Etat ».*

Cette recommandation énoncée en 1804 par celui qui fut l'un des principaux rédacteurs du Code Civil, le Ministre des Cultes Portalis, résume parfaitement la fonction qu'assigne le gouvernement issu du coup d'Etat du 18 Brumaire à la sociabilité maçonnique renaissante dans les départements de l'Empire français.

Après une période d'hésitation due aux réticences que pouvaient susciter les divisions et, surtout, la nature de cet espace de socialisation où l'on pratiquait « la liberté en secret »<sup>1</sup> face à un projet de dictature, Napoléon Bonaparte opte en effet, suivant en cela les conseils avisés du numéro 2 du régime, le Frère Cambacérés,<sup>2</sup> et d'Alexandre Roëttiers de Montaleau, l'homme fort du Grand Orient qui fit tourner la maison maçonnique durant les heures sombres de la Terreur et qui lui permit de renaître sous le second Directoire,<sup>3</sup> pour une stratégie d'instrumentalisation tant politique que sociale des loges. La Franc-Maçonnerie est ainsi appelée à devenir à la fois un « appareil idéologique d'Etat » capable de reproduire l'idéologie dominante<sup>4</sup> et un moyen de contrôle social facilitant la fusion des élites françaises issues de la Révolution française par le fait de leur intégration dans des lieux de sociabilité dépendant d'une obédience (le GODF) chapeauté par les plus hauts dignitaires du régime. Concrétisée par l'arrivée au sommet de celle-ci de Joseph Bonaparte et par le rôle de fédérateur de la « nébuleuse de rites concurrents » qu'exerça l'Archichancelier<sup>5</sup>, cette stratégie permet à la Franc-Maçonnerie de connaître, avec 1219 loges et chapitres recensés en 1814 dans les 130 départements français, un « âge d'or

---

<sup>1</sup> Sur ce concept, voir la thèse aujourd'hui classique de Jurgen Habermas : *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (Paris : Payot, 1978).

<sup>2</sup> Avant de devenir la cheville-ouvrière de la domination du régime napoléonien sur l'Ordre, Cambacérés avait été initié au sein de la loge de Montpellier *L'Ancienne et la Réunion des Elus*.

<sup>3</sup> Cf., M. Jardé, « Roëttiers de Montaleau : un franc-maçon face à la tourmente révolutionnaire », mémoire de maîtrise de l'université de Paris X, 1995.

<sup>4</sup> Sur ce concept, cf. Louis Althusser, *Positions* (Paris : Éditions Sociales, 1976), 79-139.

<sup>5</sup> La politique maçonnique de Cambacérés se concrétise, malgré l'acceptation d'une profusion de rites qui a pour effet de diminuer l'influence de l'Ordre, par une tutelle exercée sur l'ensemble de ceux-ci. Le Grand Maître Adjoint est ainsi nommé entre 1806 et 1811 Très Puissant Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil de France, Grand Maître d'honneur du Rite Hérodome, Grand Maître du Rite Ecossais Philosophique, Grand Maître du Rite Primitif de Narbonne, Grand Maître du Rite Rectifié et de l'Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte, Grand Maître du Directoire d'Auvergne, Grand Maître du Directoire de Septimanie et président du Grand Consistoire.

démographique », dont on sait aujourd'hui qu'il ne reflète pas la santé réelle du corps maçonnique.<sup>6</sup>

Au fil des conquêtes, l'émergence du Grand Empire, en plaçant sous l'autorité de Napoléon nombre d'états vassalisés par le biais de parents et alliés, pose cependant la question délicate de la pertinence de l'élaboration d'une « politique maçonnique européenne ». La construction d'une Europe maçonnique française répondant aux conceptions napoléoniennes de l'Ordre était en effet difficile car celle-ci devait se développer dans des territoires où l'Art Royal était très inégalement implanté. Par ailleurs, elle devait être mise en place à partir des liens antérieurs très variables qui existaient entre l'obéissance française et ces maçonneries périphériques. Aux relations étroites qu'entretenaient depuis plus d'un demi-siècle le GODF avec les loges scandinaves et des Pays-Bas autrichiens s'opposait ainsi la difficulté de la maçonnerie française à pénétrer la péninsule ibérique et une franc-maçonnerie hollandaise féroce attachée à son indépendance en raison de la lutte qu'elle avait menée pour s'émanciper de la Grande Loge d'Angleterre.<sup>7</sup>

En dépit de ces obstacles, une véritable politique maçonnique européenne cohérente est élaborée, la naissance du Grand Empire s'accompagnant de la mise en place d'un Grand Empire maçonnique dont les fondements vont reposer sur une adaptation de la politique mise en place en France à l'Europe. Par le biais de l'action conjointe menée par les loges militaires et les ateliers civils ouverts aux élites francophiles, les buts poursuivis sont en effet *in fine* assez proches de ceux qui prévalaient en France : au projet d'instrumentaliser la franc-maçonnerie pour faire fusionner les deux France se substitue simplement celui d'assimiler les élites locales à la France révolutionnaire par le biais des loges.

La connaissance de cette politique et de ses conséquences est selon nous le contexte essentiel à travers lequel doit être analysée l'histoire de la maçonnerie européenne et les conditions de développement de la maçonnerie italienne et de la fondation du GOI entre 1804 et 1815. Dans cette perspective, s'il est nécessaire de nuancer nos conclusions en raison de la diversité des situations rencontrées, il est possible de dire que la matrice de cette histoire mal connue est, malgré des conditions favorables liées à l'habileté du GODF à inscrire son action dans la continuité des pratiques antérieures, l'incapacité de réaliser une Europe maçonnique française dont l'établissement aurait dû procurer au régime un précieux instrument de médiation facilitant sa domination politique et idéologique. Ce projet rencontra en effet des résistances dues

---

<sup>6</sup> A ce sujet, voir nos travaux : Eric Saunier, *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : 6000 francs-maçons de 1740 à 1830* (Rouen, 1999), 567 ; « La Franc-maçonnerie en province sous le Premier Empire : de l'instrumentalisation à la recomposition », *La Franc-maçonnerie sous l'Empire : un âge d'or ?* (Paris, Dervy, 2007).

<sup>7</sup> Liées à la maçonnerie anglaise entre l'émergence de la première loge de Rotterdam en 1721 et le début des années 1730 (François de Lorraine est ainsi initié en 1731 à La Haye par une délégation de la Grande Loge de Londres présidée par Desaguliers), les loges hollandaises commencent à mener une vie indépendante, à partir de 1735, sous l'égide du Grand Maître Johan Cornelis Radermacher. Peu après la fondation de la Grande Loge des sept provinces réunies des Pays-Bas en 1756 et malgré une reconnaissance tardive de la Grande Loge d'Angleterre en 1770, les maçons hollandais décident d'ailleurs de réviser les Constitutions d'Anderson (1759).

aux contradictions importantes existant entre l'idéal cosmopolitique originel de la Maçonnerie et la fonction assignée aux loges par les Bonaparte. Cet échec ne doit pourtant pas nous faire oublier que les réactions que suscite cet ambitieux projet de construction d'une Europe maçonnique française est aussi un moment crucial de transformation pour les sociétés maçonniques européennes en raison des réactions qu'il entraîna parmi les Frères.

### **La construction de l'Europe maçonnique française : des conditions favorables**

Se soumettre à un Prince protecteur, attribuer un rôle essentiel aux loges régimentaires pour permettre l'assimilation des élites francophiles et faciliter l'éclosion de loges civiles dépendant d'orientes nationaux dont la création présentait pour avantage de conjuguer un contrôle efficace sur les corps maçonniques locaux et le respect d'un cosmopolitisme plaçant le GODF au Centre de l'Union : tels sont les trois piliers sur lesquels repose la politique de Napoléon. Leur solidité autorisait ce dernier à envisager la réussite d'un projet dont le but était de fournir à la France conquérante issue de la Révolution un instrument de médiation efficace.

Ce qui justifie une telle affirmation tient pour commencer à la continuité à laquelle l'action napoléonienne sut référer pour établir son contrôle sur la maçonnerie européenne. On peut rendre compte de celle-ci à deux niveaux.

Premièrement, s'agissant de l'acceptation du prince protecteur, la politique maçonnique de Napoléon s'inscrit dans le prolongement d'une attitude auxquelles de nombreuses loges, abusivement regardées comme des espaces de liberté idéaux privés de dépendances envers l'Etat, sont habituées. La franc-maçonnerie dans les états allemands et dans le royaume de Suède, deux territoires situés au cœur du dispositif du Grand Empire maçonnique en raison de leur position géographique et de l'ancienneté d'une pratique de l'Art Royal qui ne fut jamais contrariée, ont ainsi été les lieux, sous Frédéric II en Prusse, sous Gustave III puis Charles III en Suède, de l'épanouissement d'une « maçonnerie d'état » à laquelle le premier reconnaissait d'ailleurs de manière explicite une fonction curiale dont les loges prussiennes ne se plaignaient pas<sup>8</sup>. Cette situation préparait donc le terrain pour le triomphe du modèle napoléonien, dont le royaume de Westphalie attribué à Jérôme Bonaparte allait être la forme la plus aboutie.<sup>9</sup> Le regard que l'on peut porter sur les pratiques des loges assujetties à Napoléon, notamment dans une étude des hommages rendus à Bonaparte et du choix des titulatures des loges nouvelles, nous montrent

---

<sup>8</sup> Cf. Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des francs-maçons. XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles* (Paris, Belin, collection Europe et Histoire, 2002), 129-134.

<sup>9</sup> Roi de Westphalie entre août 1807 et octobre 1813, Jérôme Bonaparte, qui avait été initié dans une loge toulonnaise en 1801 (*La Paix*), confie dès son arrivée sur le trône à son ministre de l'Intérieur et de la Justice (et ancien Garde des Sceaux du GODF) Joseph Siméon le soin de diriger la maçonnerie westphalienne sur les bases d'une dépendance politique reproduisant de manière identique celle qui fut imposée aux Maçons de France. C'est autour de la loge de Cassel rebaptisée *Jérôme Napoléon à La Fidélité* que se constitue d'ailleurs le Grand Orient du Royaume de Westphalie.

d'ailleurs, à l'image du comportement édifiant manifesté par les Frères anversois,<sup>10</sup> que celles-ci se caractérisent toujours par le respect des bornes au-delà desquelles une rupture pouvait être ressentie. On remarque ainsi que le GODF a soin de rejeter, à l'exemple du rappel à l'ordre fait à la loge de Ljubjania ayant choisi une titulature jugée trop ouvertement pro bonapartiste (*Amis du Roi de Rome et de Napoléon*), les attitudes suggérant la transgression des pratiques admises au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le respect du « droit de territorialité » des obédiences amies, malgré la gêne que les inquiétudes qu'un trop grand succès de celles-ci pouvait occasionner,<sup>11</sup> est également le symptôme d'une politique habile qui pouvait ainsi prétendre réussir. Cette habileté émerge notamment lorsque le GODF interrompt la demande de régularisation par l'obéissance d'une loge d'officiers français en Pologne dans le but de ne pas porter atteinte aux prérogatives d'un Grand Orient de Pologne dont elle facilitera la renaissance<sup>12</sup> au moment de la campagne de Russie.

L'évocation des relations inter obédientielles nous permet ici d'aborder ce qui est selon nous le second facteur de continuité qui pouvait rendre opératoire le projet napoléonien : il s'agit de la volonté jamais démentie d'imposer un contrôle politique par le biais d'un dialogue d'égal à égal entre le GODF et de « grands orient frères ». L'idée de bâtir une Europe maçonnique sous influence française, mais respectueuse d'obédiences nationales indépendantes, est en effet peu novatrice. Face à la « maternité universelle de la maçonnerie anglaise »,<sup>13</sup> l'obéissance française tente d'exporter depuis sa naissance en 1773 un contre-modèle maçonnique, non sans connaître une réussite qui pouvait servir de point d'appui à la politique napoléonienne. L'émergence du Grand Orient de Pologne (1780), celui d'un Grand Orient de la République batave (1796) sont les preuves de la préexistence du « projet démocratique » porté par le GODF prônant un dialogue égalitaire entre les obédiences. La fondation du Grand Orient de Bade dès 1804, celle du Grand Orient de Westphalie en 1808 montrent que l'établissement du Grand Empire maçonnique n'est que l'occasion de réaliser un projet qui répondait aux désirs manifestés de longue date par les maçons européens.

Outre la capacité du régime à inscrire son projet dans ce que nous appellerons « une continuité évolutive émancipatrice », le GODF sait aussi utiliser l'atout considérable que constituent les loges militaires dans le contexte de cette expansion. L'obéissance française sait en effet renforcer un socle déjà solide qui, malgré les difficultés rencontrées entre 1789 et 1799, montre sa robustesse au lendemain de la Paix d'Amiens, émergeant ainsi comme un outil privilégié pour aboutir à l'assimilation des élites francophiles par le biais des loges.<sup>14</sup> A

---

<sup>10</sup> Les francs-maçons d'Anvers en créant une loge *saint-Napoléon* ne font en effet que reproduire l'attitude des Frères de Vienne, lesquels constituèrent l'atelier *saint-Joseph* (*Zur heiligen Joseph*).

<sup>11</sup> Dans les anciennes Provinces-Unies, seules 9 des 80 loges sont dépendantes du GODF, les 71 loges reconnaissant l'autorité du Grand Orient de Hollande.

<sup>12</sup> Dans le prolongement des bonnes relations que l'obéissance française entretenait avec un Grand Orient de Pologne qu'il contribua à fonder en 1780, le GODF refuse en effet la constitution de la loge *La Grande Armée en Pologne* ayant émergé à Bromberg en 1811 avant la recréation du Grand Orient de Pologne en août 1812.

<sup>13</sup> Expression empreintée à Beaurepaire, 130.

<sup>14</sup> Depuis le milieu des années 1740, les loges militaires ont en effet été en France un très solide rameau interne à l'Art Royal puisque l'on compte 70 ateliers en 1789.

l'instigation de Frères initiés sous l'Ancien Régime et décidés à renouer avec le fait associatif, les affinités entre les valeurs maçonniques et les idéaux portés par la Grande Armée permettront en outre au GODF de l'étoffer<sup>15</sup>, les loges militaires (qui attirent 25 % des officiers supérieurs) étant rapidement, à l'exemple de l'action conduite par la célèbre loge des *Amis Philanthropes* en Belgique, un instrument efficace pour assurer la progression de la présence maçonnique française en dehors des frontières. «Le plus beau fleuron de la maçonnerie française», fondée en février 1798 par le 66<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Légère, initie en effet 145 membres entre 1799 et 1813 et participe à la naissance d'ateliers dans tous les orientes belges.

Il convient d'ajouter pour finir que la réussite de la politique maçonnique des Bonaparte en Europe peut être également raisonnablement envisagée parce qu'elle se développe, dans nombre de cas, dans des territoires de faible tradition maçonnique en raison des interdits inhérents à des loges souvent englobées dans la nébuleuse très floue des «sociétés secrètes». Cela présente l'avantage de limiter le potentiel de résistance inhérent à des pratiques maçonniques ancrées de longue date dans un contexte où, par ailleurs, à compter de l'application du Blocus Continental (1806), l'obstacle important que constituait la concurrence de la maçonnerie anglaise est en grande partie contourné.

### Un instrument fragile

Malgré la qualité des supports de cette politique, le projet du GODF de faire des loges maçonniques implantées dans le Grand Empire l'objet d'une instrumentalisation et un lieu de médiation politique et sociale est pourtant un échec. Une affirmation aussi tranchée peut surprendre car l'historiographie a longtemps opposé la situation des «vieilles terres de maçonnerie» (états allemands...) où le projet aurait été un succès à celle d'espaces maçonniquement neufs et rétifs qui, comme l'Espagne et le Portugal, auraient rejeté ce projet<sup>16</sup>. Toutefois, si l'on considère, comme le suggère l'historiographie récente, les deux faces politique et sociale du projet, il nous semble utile d'insister sur la fragilité de l'instrumentalisation, celle-ci émergeant dans la typologie de la vie des loges dans le Grand Empire à la politique napoléonienne que nous proposons.

La péninsule ibérique<sup>17</sup> et la Hollande constituent selon nous un premier ensemble : bien que composite, sa cohérence réside dans le fait que le comportement des loges maçonniques présente

---

<sup>15</sup> A ce sujet, cf. : J.-L. Quoy-Bodin, *L'armée et la franc-maçonnerie au déclin de la monarchie sous la Révolution et l'Empire* (Paris : Edic-Economica, 1987). L'idéal unitaire et la capacité à anticiper en loge une mort constamment présente sur les champs de bataille sont notamment des traits inhérents à la sociabilité des loges militaires qui attirent naturellement les officiers de la Grande Armée.

<sup>16</sup> C'est notamment la vision qui émane de la lecture de l'étude de François Collavéri : *La Franc-maçonnerie des Bonaparte* (Paris : Payot, 1982), 145-301.

<sup>17</sup> Pour une actualisation récente, cf. José Antonio Ferrer Benimeli, *La Masonería española en el 2000. Una revisión histórica* (Zaragoza, Gobierno de Aragón, 2004).



pour point commun d'avoir rejeté tant institutionnellement que socialement le projet maçonnique napoléonien.

En Espagne, pays politiquement difficile mais où le Grand Orient de France bénéficiait du rôle institutionnel qu'il joua dans le renouveau maçonnique de ce pays dès le Consulat, l'obédience se résigne en effet à voir fleurir nombre de loges dépendant d'une Grande Loge Nationale d'Espagne (1809) acceptée contre toutes les règles de territorialité inhérentes aux pratiques d'un GODF représenté dans ce pays en raison des liens l'unissant à la maçonnerie espagnole depuis la fin du Directoire.<sup>18</sup> Malgré la présence à sa tête du ministre Azanza et l'importance du nombre d'*afrancesados* parmi les maçons madrilènes, l'existence de cette obédience pro-française, mais dont les membres semblent plus manifester une volonté de faire pénétrer en Espagne les idées des Lumières que faire preuve de philo bonapartisme, plus encore la création en septembre 1808 d'un second Suprême Conseil du Rite Ecossais très marqué par les influences anti-françaises dans la partie restée libre du pays, nous invitent à renoncer à l'idée de la réussite de la construction d'une médiation sociale que l'on doit mesurer à l'aune de l'ouverture des loges dépendant du GODF. Or, l'étude du personnel des 10 loges actives reconnues par l'obédience française qui, en 1809, travaillaient surtout dans le Nord du pays, montre que l'on est en présence de loges d'occupation faiblement ouvertes (à Saint-Sébastien) voire entièrement fermées (à Barcelone) aux élites espagnoles.

C'est toutefois au Portugal voisin, avec la piètre aventure de Junot en 1809, que l'échec institutionnel et social du projet de la Franc-maçonnerie française dans la péninsule ibérique est le plus visible. Dans ce pays où le projet napoléonien est il est vrai fragilisé par le legs des « persécutions du XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>19</sup> et par les liens étroits que l'Ordre fraîchement installé entretenait avec l'Angleterre,<sup>20</sup> non seulement la tentative de Junot de s'imposer à la tête du très récent Grand Orient de Lusitanie fait long feu mais elle entraîne de la part du général puis de son successeur Soult une persécution à l'encontre des maçons portugais qui, au sein des loges de Lisbonne, sont parmi les plus farouches animateurs de la résistance à l'occupation française. A l'exception de quelques militaires incorporés dans la Grande Armée française dont Gomes Freire de Andrade est la figure de proue,<sup>21</sup> l'incapacité de la franc-maçonnerie portugaise à se transformer en instrument de médiation sociale est donc un fait patent qui revêt au Portugal un aspect très spectaculaire.

---

<sup>18</sup> En 1799 est fondée sur l'initiative d'officiers de marine espagnols à Brest, avec l'aide des deux loges du GODF que compte cette ville, l'embryon de la loge *Reunion Espanola* qui, de retour en Espagne, reprend ses travaux à Cadix.

<sup>19</sup> Cf. A. H. de Oliveira Marques, *Historia da Maçonaria em Portugal* (Edition Presença, Lisbonne, 1990-1997), 2 vol.

<sup>20</sup> Hipolito José da Costa s'est déplacé à Londres en 1802 pour obtenir la reconnaissance du Grand Orient de Lusitanie, année où le voyage du duc de Sussex au Portugal contribue en outre à renforcer les affinités anti-françaises des Frères portugais et français.

<sup>21</sup> Avec l'invasion française, Gomes Freire de Andrade prend jusqu'en 1813 le commandement de la Légion portugaise.

Aux Pays-Bas, bien qu'à partir de conditions de développement très différentes liées aux activités des loges sous le Directoire<sup>22</sup>, ces dernières adoptent une attitude assez comparable. Sur le plan social, la célèbre loge d'Amsterdam *saint-Napoléon*, qui compta plus de 100 membres, dépend d'un Grand Orient de Hollande jaloux de son autonomie alors que, de leur côté, les neuf loges dépendant du GODF se caractérisent, comme les ateliers de l'obédience présents dans le Nord de l'Espagne, par la faiblesse de leur ouverture aux autochtones. Sur le plan politique, l'échec de l'instrumentalisation émerge de manière éclatante lorsque, après l'annexion du royaume de Hollande en 1810, les loges dépendant du Grand Orient de Hollande refusent la « tentative d'asservissement » que constitue la demande d'absorption du GODF.

Toutefois, les limites rencontrées par le projet napoléonien émergent surtout dans les difficultés rencontrées dans un second ensemble de pays où la maçonnerie était anciennement implantée et entretenait de bonnes relations avec l'obédience française.

Ces derniers, qui regroupent les états allemands, les provinces belges, les cantons helvétiques et, dans un contexte un peu différent, le royaume de Suède, constituent en effet selon nous un second modèle qui est sans doute moins caractérisé par la réussite de l'instrumentalisation institutionnelle, néanmoins peu contestable,<sup>23</sup> que par la faiblesse de l'instrumentalisation sociale. A Mayence, lieu souvent présenté comme emblématique de l'acceptation politique par les loges de la domination française, l'étude du recrutement des *Amis Réunis* montre ainsi que cette loge ne compta que des français. Dans le pays de Bade, où le Grand Orient de France parvient pourtant très vite à ériger une obédience soeur, on remarque aussi que les officiers français s'intègrent peu dans les ateliers. C'est toutefois dans le refus d'ouverture aux français de *L'Etoile du Nord* à Hambourg et, surtout, dans celui de *L'Aurore Naissante* (Francfort-sur-le-Main) d'accueillir des juifs,<sup>24</sup> qu'émerge de manière prégnante l'impossibilité pour la maçonnerie française à faire des ateliers allemands un instrument de médiation sociale facilitant l'enracinement d'un universalisme à la Française. Il est vrai que celui-ci était imposé à des états dans lesquels une forte réaction nationale se développait depuis 30 ans.

En Suède, malgré l'existence d'une maçonnerie de Cour qui s'était développée sous l'égide de Charles III et une francophilie ancienne, l'évolution des loges, bien que se déroulant dans royaume ami mais indépendant, est comparable. S'il n'y a point de conflit politique avec la Grande Loge de Suède chapeauté par l'infidèle Bernadotte, le corps maçonnique suédois, jaloux d'une indépendance que montrait le rayonnement du Rite Suédois, continue à vivre en parfaite autonomie.

A côté de ces deux modèles, il convient de signaler l'existence d'un troisième modèle dont la nature, bien que différente, confirme la fragilité de l'entreprise napoléonienne. Pour résumer à

---

<sup>22</sup> Sur l'évolution atypique de la maçonnerie hollandaise, cf. : A. van de Sande, «Une ambition nationale louable : les francs-maçons et la République batave, *AHRF* 236, 79-9.

<sup>23</sup> Le GODF parvient notamment à contrôler 27 loges dans les provinces belges et s'impose en Rhénanie. Dans les cantons helvétiques, *L'Espérance* de Berne essaime à Lausanne et Bâle.

<sup>24</sup> Cf. J. Katz, *Juifs et francs-maçons en Europe, 1723-1939* (Paris : Le Cerf, 1995).

grands traits ce « modèle polonais », on peut dire qu'à l'inverse des états allemands, il se caractérise par la réussite de l'assimilation sociale et par l'inefficacité du contrôle institutionnel. L'assimilation sociale des élites francophiles est une réalité<sup>25</sup> que facilitent les liens historiques unissant depuis 1780 l'obédience française au Grand Orient de Pologne. Toutefois, malgré la magnanimité montrée par le GODF en 1811-1812, malgré la présence des hauts dignitaires à la tête de l'obédience, malgré encore l'attitude loyaliste des premières loges de Varsovie, la maçonnerie polonaise se caractérise, comme le montre l'évolution du *Temple d'Isis* et des loges fondées dans sa dépendance, par des comportements politiques qui, à l'exemple de l'introduction des emblèmes nationaux et de la réintroduction de la langue nationale dans les travaux, mettent en exergue le refus de l'Europe maçonnique française.

### Une société transformée

Malgré l'échec du projet de construction d'une Europe maçonnique française, il serait pourtant une erreur grave de considérer le premier Empire comme étant une simple parenthèse marquée seulement par l'incapacité d'un GODF inféodé au pouvoir napoléonien à construire un instrument de contrôle politique et social efficace pour faire triompher un projet peu maçonnique. Les loges européennes sortent en effet durablement transformées par cette « expérience des années 1804-1815 » qui consacre la place nouvelle que devait occuper l'espace maçonnique dans la cité au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le premier aspect de cette mutation découle de la résistance manifestée par les loges envers cette politique. Toile de fond qui caractérise le moment napoléonien, elle est le signe d'une évolution qui fut amorcée durant ce tournant des Lumières que furent les années 1770 puis amplifiée entre 1792 et 1799 dans les loges françaises. Intervenant après les subversions de sociabilité que furent la constitution des célèbres *Illuminaten* puis les mutations acceptées par de nombreuses loges françaises durant la Terreur, le rejet du projet napoléonien scelle en effet la mort de la maçonnerie politiquement neutre.

Cette mort se perçoit de la manière la plus visible dans le glissement vers la clandestinité que connaissent de nombreux ateliers maçonniques au temps de la Sainte-Alliance, lequel est d'ailleurs souvent développé par l'historiographie pour qui les activités obscures des Philadelphes de Genève n'auraient été que son annonce. Et il est vrai que nombre de Frères en lutte avec Metternich sont entrés dans la clandestinité, comme cela est très perceptible en Espagne et au Portugal dans le destin des loges libérales<sup>26</sup> qui passent d'une résistance à l'occupation française à celle contre l'ordre autrichien.

---

<sup>25</sup> Les loges *Frères de la Grande Armée*, *Frères Polonais réunis* et *Français et Polonais Réunis* sont l'objet d'une cohabitation réelle entre Français et Polonais. Elle est d'autant plus importante que ces loges essaient à Varsovie, à Poznan et à Dantzig.

<sup>26</sup> Pour une approche synthétique, cf. Beaurepaire, 130.

Ce glissement n'est toutefois, malgré l'importance que lui accorde une historiographie confondant volontiers loges et sociétés clandestines dans un souci d'antimaçonnisme ou de valorisation de l'Ordre, que la face la plus voyante d'une évolution dont le quotidien des loges restitue la profondeur.

Le nouveau rapport au politique s'exprime en effet selon nous de manière la plus probante dans les mutations inhérentes à la pratique la plus quotidienne et la plus emblématique des loges : le geste philanthropique. On peut rendre compte de ces évolutions en évoquant les comportements nouveaux que nous avons pu étudier dans les ateliers des villes portuaires françaises qui furent le refuge privilégié de maçons libéraux venus de tous les orient d'Europe et que ces derniers s'empressèrent de transmettre à leurs Frères à leur retour. En Normandie, les loges du Havre mettent ainsi en place de véritables filières d'entraide montrant que l'action ne se limite plus, loin s'en faut, à l'aide matérielle envers un Frère en difficulté. Un rôle actif dans l'organisation de l'entraide politique, à travers des départs des réfugiés politiques en partance vers Londres, entraîne ainsi un nouveau « rapport à la cité » qui touche l'ensemble de la société maçonnique. Il revêt d'autant plus d'intérêt qu'il concerne un large champ géographique puisque, originellement orientée vers l'aide aux libéraux portugais et espagnols entre 1828 et 1833, l'action des Havrais s'élargit entre 1836 et 1839 aux nationalistes polonais puis aux libéraux grecs.<sup>27</sup>

Cette transformation est d'autant plus importante et durable qu'elle est consolidée par les transformations sociologiques affectant les supports humains sur lesquels s'appuie l'entreprise napoléonienne. Dans une Europe où l'Ordre était globalement, peut-être plus encore que dans le royaume de France, marquée par l'aristocratisation ou par l'éclatement de son recrutement, la superficialité de la politique d'assimilation entre élites françaises et européennes ne doit pas nous faire oublier que le projet napoléonien repose sur une relative démocratisation de l'Ordre et, surtout, sur une homogénéisation de la société des maçons à laquelle participent d'ailleurs la présence des loges militaires françaises. Une étude fine montre en effet que les origines sociales des officiers militaires<sup>28</sup> sont les mêmes que celles des élites francophiles. Cette recomposition sur des bases sociologiques nouvelles marquées par la domination d'une classe moyenne cohérente composée de négociants, de rentiers et de fonctionnaires, dont les loges de Bruxelles et de Madrid sont sans doute les exemples les plus emblématiques, facilite à l'évidence l'évolution vers le nouveau rapport au politique que nous avons présenté.

## Conclusion

Pour conclure, on retiendra que, malgré l'échec de l'instrumentalisation rêvée par Napoléon et par le GODF, le moment napoléonien est un temps de rupture essentiel sur les plans

---

<sup>27</sup> Cf. : Saunier, « La franc-maçonnerie entre cosmopolitisme et émergence de la conscience nationale », *L'Europe à la recherche de son identité* (Paris, CTHS, 2002), 247-258.

<sup>28</sup> *Ibid.*, 215-225.

politique et social dans l'histoire de la maçonnerie européenne. Au niveau politique, il marque définitivement l'échec du projet maçonnique cosmopolitique originel, et cela avec d'autant plus de prégnance que les maçons n'aiment guère plus que les profanes les missionnaires armés. Toutefois, l'éveil à la question des nationalités que ce rejet entraîne renforce la politisation des Frères qui allaient difficilement naviguer entre, pour reprendre la célèbre phrase de Romain Gary, le patriotisme qui est l'amour des siens et le nationalisme qui est la haine des autres et qui est, comme on le sait, incompatible avec le projet fraternel.

Sur le plan social, les années 1804-1815 montre en Europe comme en France une évolution caractérisée par une meilleure cohésion de la société des initiés. Celle-ci se fait au profit des classes moyennes ce qui, en raison de la position croissante que celles-ci occupent dans les sociétés civiles, pose, après la question de dépassement de l'entre soit aristocratique qui fut l'une des questions majeures pour l'Ordre au siècle des Lumières, celui de l'ouverture de l'Ordre au-delà du « monde des capacités ». A l'évidence, l'histoire des loges en Europe au temps de la domination française (1804-1815) ferme bien le chapitre de l'histoire de la Franc-maçonnerie des Lumières pour ouvrir sur celle du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Bibliographie

- Althusser, Louis, *Positions* (Paris : Éditions Sociales, 1976).
- Beaurepaire, Pierre-Yves, *L'Europe des francs-maçons. XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles* (Paris, Belin, collection Europe et Histoire, 2002).
- Collavéri, François, *La Franc-maçonnerie des Bonaparte* (Paris : Payot, 1982).
- Ferrer Benimeli, José Antonio, *La Masonería española en el 2000. Una revisión histórica* (Zaragoza, Gobierno de Aragón, 2004).
- Habermas, Jurgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (Paris : Payot, 1978).
- Katz, J. *Juifs et francs-maçons en Europe, 1723-1939* (Paris : Le Cerf, 1995).
- Oliveira Marques, A. H. de, *Historia da Maçonaria em Portugal* (Edition Presença, Lisbonne, 1990-1997).
- Quoy-Bodin, J. L., *L'armée et la franc-maçonnerie au déclin de la monarchie sous la Révolution et l'Empire* (Paris : Edic-Economica, 1987).
- Sande, A. van de, «Une ambition nationale louable : les francs-maçons et la République batave, AHRF 236.
- Saunier, Eric, *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : 6000 francs-maçons de 1740 à 1830* (Rouen, 1999).
- \_\_\_\_\_, *L'Europe à la recherche de son identité* (Paris, CTHS, 2002).
- \_\_\_\_\_, *La Franc-maçonnerie sous l'Empire : un âge d'or ?* (Paris, Dervy, 2007).